

## PROJETS DE ZENITH

# Les tribulations continuent

Alors que le projet de Zénith du Port semble bel et bien enterré faute de financement – la Région et le TCO refusant catégoriquement de mettre la main à la poche – Michel Martin, assistant au maître d'ouvrage, assure que tout est prêt pour un « démarrage rapide ». Etonnant.

Les tribulations du Zénith réunionnais continuent de plus belle. Alors qu'il semble acquis que le Zénith du Port ne verra pas plus le jour que celui de Saint-Denis ou de la Civis, Michel Martin, assistant au maître d'ouvrage, a surpris tout son monde hier en assurant que ce projet « soutenu par le ministère de la Culture » est aujourd'hui « prêt à démarrer ».

Entouré de l'architecte Stéphane Roux, de l'acousticien Richard Denayrou et d'une poignée d'artistes et professionnels locaux du spectacle (Ti-Fock, Paul Mazaka, Ti-Rat, Yvan Sudres), l'ancien directeur des Zénith de Paris et de Nantes a fait mine de croire encore à un projet qui ne se fera certainement pas selon le plan de financement prévu. La Région et le TCO ayant déjà fait savoir qu'ils ne mettront pas la main à la poche.

Alors coup de bluff ou tentative de lobbying économique à l'approche des municipales ? L'intéressé s'en défend.

« Nous sommes ici à notre propre initiative. On s'est rendu compte que la situation n'est pas si favorable que ça et que le financement n'est pas

bouclé. On vient défendre une conviction car on est persuadé que ce projet doit être fait ici ». Sur le financement il faudra repasser.

## Près de 7 millions engloutis inutilement dans les études

Une attitude qui a le don d'agacer Jean-François Sita, vice-président de la région délégué à la culture. « Est-ce que nous avons besoin d'un Zénith alors que les petites salles ont déjà du mal à vivre ? Est-ce qu'on a les moyens de le faire et de payer son fonctionnement ? On ne peut plus avancer à l'aveugle et gaspiller de l'argent public en ces temps difficiles », insiste le conseiller régional. « Personne ne nous a contacté ou mis au courant de cette conférence de presse. Pour moi ce n'est rien d'autre que du lobbying économique. Il ne faut pas oublier que ce projet de Zénith a déjà englouti la bagatelle de 7 millions d'euros rien que pour les é-



Alors que le projet de Zénith du Port semble bel et bien enterré faute de financement, Michel Martin (au premier plan) assistant au maître d'ouvrage, fait mine de toujours y croire. (Photo Emmanuel Grondin)

tudes », ajoute-t-il.

C'est au début des années 2000, sous la mandature de René-Paul Victoria qui l'idée de construire un Zénith à La Réunion prend forme. En février 2008, quelques semaines avant le premier tour des municipales, le député-maire de Saint-Denis pose même la première pierre de ce qui doit être le 17<sup>e</sup> Zénith de France. Trois mois plus tard, Gilbert Annette, à peine élu maire du chef-lieu, arrête le chantier. Coût de cet abandon par la Cinor : 3,3 millions d'euros.

En 2009, la Civis (Communauté intercommunale des villes du Sud) lance à son tour une étude de faisabilité pour la création d'un Zénith sur son sol, d'un coût d'environ 27 millions d'euros. « Le manque de consensus des artistes locaux » et « l'absence d'accord sur la localisation du Zénith » poussent les élus de la Civis à abandonner le projet.

Projet repris dans la foulée par la commune du Port. Le projet portois prévoit alors l'accueil de 4 000 spectateurs en

salle et 10 000 en configuration ouverte pour un montant de 30,2 millions TTC. La livraison de l'ouvrage est même annoncée pour 2014. Mais entre-temps, la Région et le TCO font savoir qu'ils ne financeront pas le Zénith du Port alors que plus de 2 millions d'euros ont déjà été engloutis dans les études préalables. Les trois projets associés, ce sont donc près de 7 millions qui ont été dépensés pour rien.

Selon le rapport de la chambre régionale des comptes, on devrait même ajouter les 4,9 millions d'euros engagés par la mairie de Saint-Denis « au titre des voiries, réseaux et parkings, dont rien ne dit qu'ils auraient été réalisés dans leur intégralité, en l'absence de lancement de l'opération de construction d'un complexe de loisirs de type Zénith ». Bonjour le gaspillage !

Quoi qu'il en soit, on n'a pas fini d'entendre parler du Zénith qui fait désormais l'objet d'une polémique entre les candidats au fauteuil de maire du Port.

Michel ZITTE



Février 2008, la Cinor pose la première pierre du Zénith de Saint-Denis. Trois mois plus tard, Gilbert Annette arrête le chantier. (Photo Raymond Wae-Tion)

## SIB

# Deux employés en grève de la faim

Depuis hier matin, Jocelyn Rivière et Jean-Jacques Ferrère ne s'alimentent plus. S'ils protestent toujours pour la conservation de leur outil de travail, ils dénoncent aussi l'inaction des pouvoirs publics devant le premier licenciement boursier à La Réunion.

Le désarroi et la colère se lisent sur le visage de Jocelyn Rivière. Le délégué syndical CGTR de la SIB (Société industrielle de Bourbon) a décidé de cesser de s'alimenter, depuis hier matin, rapidement rejoint par son collègue Jean-Jacques Ferrère.

Un matelas, un parasol et une chaise sur la pelouse de l'entre-

prise témoignent de la détermination du représentant du personnel.

« En investissant un peu, c'est-à-dire moins que ce que va coûter les licenciements, notre expert comptable a démontré qu'on aurait pu sauver 19 emplois », dénonce Jocelyn Rivière. Colgate Palmolive estime qu'elle économisera deux mil-

lions d'euros à fermer l'usine du Port. A condition de garder les mêmes volumes de vente. Fier de porter son polo « Nou la fé », le représentant du personnel de la SIB souligne que c'est grâce à l'existence de la SIB que les Soupline, Pax, Fabuloso et autre Javel la Croix sont des marques leader à La Réunion. « Si c'est importé, ce sera plus cher », avance-t-il à l'adresse des ménagères. Et de remarquer que d'autres marques existent. « Alon pu engraisse à zot, on n'est pas obligé d'acheter Colgate ou Soupline », suggère le délégué syndical. « Quand je serai au chômage, avec du temps et plus rien à perdre, j'irai sur les parkings des hypermarchés expliquer cela aux consommateurs », prévient-il encore.

« Kosa zot i fé le band' Lebreton... »

« Si ce n'est pas nous qui prenons nos affaires en charge, personne ne nous aidera », re-

marque, amer, Jocelyn Rivière. Mis à part Huguette Bello, Thierry Robert et la municipalité du Port qui soutiennent les salariés de la SIB menacés de fermeture d'usine par la maison mère Colgate Palmolive, pas un élu de l'île n'est venu prendre de leurs nouvelles. « Kosa zot i fé le band' Lebreton... », demande Jocelyn Rivière qui a décidé de ne plus s'exprimer qu'en créole, avec son cœur de Réunionnais. Si zot navé le courage et la volonté, nou té gagn' fé quelque chose. Ma la hont' pou zot, es que zot i gagn' regard zot zenfans dans les yeux ».

Abandonnés pratiquement par tous, les salariés de la SIB balaient les « on vous comprend » de la préfecture et, plus encore, les promesses de leur maison mère de « tout faire pour sauvegarder l'outil de travail » reçues il y a un an seulement. « On a créé nos vies autour d'un mensonge », remarque Jocelyn Rivière.

PhN



Jocelyn Rivière et Jean-Jacques Ferrère ont entamé un mouvement de grève de la faim hier matin. (Photo PhN)

## PIERREFONDS

# Agent de sécurité enchaîné

Le délégué du personnel de la société Sûreté Aéroportuaire des Mascareignes (SAM) s'est enchaîné hier aux grilles du parking de l'aéroport de Pierrefonds pour protester contre les mises à pied de deux employés.

Hier matin Yoan Payet, délégué du personnel et représentant syndical à la société Sûreté Aéroportuaire des Mascareignes (SAM) s'est enchaîné aux grilles du parking de l'aéroport de Pierrefonds. Il proteste contre « les sanctions avec mise à pied conservatoire » dont sont victimes deux employés. « Nous n'avons aucun motif, mais dans cette société si on contredit la direction, on peut être sanctionné », assure-t-il en déplorant n'être jamais consulté.

« Nous voulons connaître notre avenir car depuis novembre 2013 les dix-huit personnes en CDI sont en chômage partiel, avec une perte de salaire, et on apprend qu'une

personne a été embauchée en CDD », poursuit-il. Il ajoute que certains employés ne travaillent que 35 heures par mois.

S'il lui a été proposé une réunion d'ici mercredi avec la direction, lui souhaite une table ronde avec la direction de la SAM et les élus du syndicat mixte de Pierrefonds.

Contacté, le directeur de la SAM n'a pas souhaité communiquer « pour l'instant ».

En fin d'après-midi, Yoan Payet annonce, qu'avec le soutien du SAFPTR, un préavis de grève va être déposé pour lundi prochain et que dès aujourd'hui plusieurs de ses collègues viendront s'enchaîner avec lui.

P.E.



Agent de sécurité, et délégué du personnel à la SAM, Yoan Payet réclame une table ronde avec la direction de l'entreprise et les élus du syndicat mixte de Pierrefonds. (Photo Jean-Claude Feing)

## FEDOM

# La loi de compétitivité « plus à l'ordre du jour »

Selon la Fedom (Fédération des entreprises d'outre-mer), la loi de compétitivité sur laquelle planchait le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, « n'est plus à l'ordre du jour, du moins dans sa forme initiale ».

Après avoir été reçue rue Oudinot (lire notre édition de vendredi dernier), la Fedom croit savoir que la déclinaison outre-mer du pacte de responsabilité sera intégrée dans la loi de Finances pour 2015 « même si certaines mesures non fiscales pourraient être rattachées à la loi sur l'octroi de mer dont la date butoir est le 30 juin 2014 ».

Alors qu'un plan d'économies de 50 milliards d'euros est annoncé sur deux ans au niveau national, un dispositif ultramarin semble dans le collimateur de Bercy : la TVA non perçue récupérable (NPR). Un cabinet d'études va être mandaté. « Il serait bien que les entreprises qui utilisent le plus cette procédure puissent leur fournir des



Victorin Lurel.

chiffres montrant son impact dans le coût de leurs investissements », se projette la Fedom.

Egalement sur la table : le sort des zones franches d'activité (ZFA), qui entrent dans leur phase de dégressivité. « Le ministre a rappelé qu'il fallait anticiper cette donnée et savoir par quoi la remplacer de façon à maintenir les avantages des entreprises », conclut la Fédération des entreprises d'outre-mer.

C.B.

## En bref

### Banque

#### Accord salarial chez BNP

Les salariés de BNP Paribas ont mis fin à leur mouvement de grève après avoir occupé tout le week-end le siège dionysien de la banque, à l'appel de la CFTC (majoritaire) et de la CFDT. Après deux heures de négociations, ils ont obtenu une augmentation de 60€ brut par mois (48€ net), applicable à l'ensemble des 270 salariés. De quoi compenser la perte du bonus Cospar, qui n'avait pas été intégrée aux salaires.